

Assemblée Générale de la FAPI

Samedi 12 mars 2016

Mens

Remerciements :

- Monsieur Bernard Coquet, Maire de Mens,
- Monsieur Jérôme Fauconnier, Président de la Communauté de Communes du Trièves
- Monsieur Jean-Paul Mauberret, Vice-président chargé de la culture
- Madame Frédérique Puissat, 1^o vice-présidente du Département et vice-présidente de la Communauté de Communes du Trièves.
- Monsieur Ravel, principal du Collège du Trièves et Madame Trossero, gestionnaire, pour la mise à notre disposition de l'amphithéâtre et de la cantine du collège
- Pierre Silvestre, Président des Amis du Musée du Trièves et toute son équipe qui nous ont grandement facilité la tâche pour tenir notre AG, aujourd'hui, chez eux !

Enfin, un grand merci à vous tous d'être venus si nombreux, membres d'associations ou membres individuels, tous amoureux du patrimoine. Cette rencontre annuelle fait chaud au cœur de tous les administrateurs de la FAPI qui peuvent ainsi concrétiser le travail qu'ils font tout au long de l'année pour fédérer et faire vivre les richesses que vous portez et défendez.

Excuses

- de Patrick Curtaud, Vice-président du Département chargé de la culture et du patrimoine,
- de Jean Guibal, Directeur du Musée Dauphinois et Directeur par intérim de la Culture et du Patrimoine du Département de l'Isère,
- d'Eddie Gilles Di Pierno, Président de Patrimoine Aurhalpin

Discours des officiels :

- Le maire,
- Frédérique Puissat, Conseillère départementale
- Pierre Silvestre : présentation de son association

Rapport moral et d'activité pour l'année 2015 :

L'année 2015 a été encore une année bien remplie. Le champ d'action de la FAPI est le Département de l'Isère : c'est un département vaste et varié où foisonnent une multitude d'associations patrimoniales et une foule de patrimoines (au pluriel !) qui nous sollicitent beaucoup. Nous y reviendrons.

Mais l'année 2015 a d'abord été endeuillée par le départ de plusieurs de nos amis qui étaient très proches de la FAPI et toujours présents dans nos rencontres.

Le 25 février 2015, c'est **Paul Perroud** qui s'éteint dans sa 90^e année. Maire honoraire de La Combe de Lancey, Chevalier du Mérite National, c'était un homme humainement exceptionnel et un grand scientifique qui fut pionnier pour l'agglomération grenobloise. Il a en effet participé à plusieurs expéditions aux pôles dont les Campagnes d'été au Groënland (1948-1949), la Campagne d'été en Terre Adélie en 1951 avec Paul Emile Victor, les Campagnes d'été en Arctique en 1952, 1953... Beaucoup ne connaissent peut-être pas ce passé et quel lien, me direz-vous avec la FAPI ? Paul Perroud a créé le Musée des Arts et Traditions Populaires de la Combe de Lancey, « La Combà Autrafé ». Paul suivait avec assiduité les assemblées générales et les Entretiens de la FAPI avec son épouse à qui la FAPI renouvelle toute sa sympathie. Le Musée « La Combà Autrafé » vient d'être reconnu par la Communauté de Communes *Le Grésivaudan* qui le compte désormais dans ses équipements culturels. C'est la fille de Paul qui a repris la direction du musée.

En mai 2015, c'est **Pierre Ostian** qui s'en est allé, en toute discrétion, après une lutte acharnée contre la maladie. La FAPI a perdu un ami cher et fidèle : Pierre a accompagné pendant plusieurs années les Entretiens de la FAPI et durant l'hiver 2014, il m'invitait encore à une soirée au Domaine Saint-Jean de Chépy pour faire la promotion de l'inventaire des bornes, alors qu'il était déjà bien fatigué. La FAPI n'oubliera jamais sa compétence professionnelle mise au service de tous avec un regard et un sourire toujours bienveillants.

[*article pris dans le journal de Patrimoine et Développement*] Ce 8 juillet 2015, nous étions nombreux pour accompagner **Franck Courtois** qui venait de nous quitter après avoir lutté avec acharnement contre son cancer. Originaire de Nantes, c'est en 1967 qu'il s'installe à Grenoble pour raisons professionnelles. Il n'en a pas pour autant oublié ses racines, lisant toujours avec assiduité les revues maritimes, comme le *Chasse-Marée*. Particulièrement passionné par le patrimoine militaire, il découvre l'association Alpyfort, puis très rapidement intègre l'équipe de Patrimoine et Développement. Ce sera le prélude à un investissement de plus en plus important dans le milieu patrimonial. C'est ainsi qu'en avril 2011, il devient président de Patrimoine et Développement. Avec énergie, il va représenter l'association dans les instances municipales et métropolitaines. Il est aussi trésorier de Patrimoine Rhônalpin, trésorier de

l'APHID et vice-président de la FAPI. Nous avons fait un deal prenant chacun une vice-présidence dans l'association ou fédération de l'autre ! Il a beaucoup donné dans toutes ces associations et son investissement était énorme. Affirmant son point de vue avec ténacité, il savait aussi apprécier le travail bien fait. Il avait créé des liens très forts entre toutes nos associations. Ses éclats de rire, sa convivialité et son humour ne seront oubliés de personne. Nous nous associons à la douleur de son épouse, Chantal, qui tient à continuer les travaux de toutes ces associations. Elle n'a pas pu être avec nous aujourd'hui et nous a demandé de bien vouloir l'excuser mais nous l'assurons à nouveau de notre profonde sympathie et de toute notre amitié.

Leur courage, leur engagement, leurs idées doivent nous permettre de continuer dans leur sillage.

2015, une année riche d'échanges et de contacts ou comment la FAPI remplit-elle ses missions :

➤ **La première mission de la FAPI = Fédérer !**

= La deuxième édition des Rendez-vous du patrimoine le vendredi 25 septembre 2015 à Montbonnot sur le thème « Patrimoine et savoir-faire ». Le Département a confié la mise en place de cette journée annuelle à la FAPI avec le CAUE, le Service du Patrimoine Culturel du Département de l'Isère, la Maison de l'Architecture de l'Isère, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Isère et Vieilles Maisons Françaises. Un grand merci à l'équipe de la FAPI qui a assuré toute la logistique de cette journée ! Une journée intéressante avec un public varié et relativement « jeune ». Le thème a particulièrement fait plaisir à ceux qui « font » : architectes mais aussi artisans, artisans d'art.

➤ **Autres missions de la FAPI : Aider, défendre, conseiller, assister**

Beaucoup de contacts avec des associations ou des personnes qui se battent pour le patrimoine. De nombreux coups de fil ou de mails pour demander de l'aide, du conseil, de l'expertise. La FAPI est sollicitée, par exemple, pour aider à monter des conventions avec la Fondation du Patrimoine, pour écrire les statuts d'une future association, pour lancer une pétition, pour régler un conflit avec une mairie etc... C'est une part importante du travail de la FAPI. C'est dans cet esprit, que les membres du bureau essaient de se rendre le plus souvent possible aux Assemblées Générales des associations adhérentes et de suivre les manifestations qu'elles organisent : environ 20 AG et beaucoup d'autres animations, concerts, conférences, rencontres etc... C'est, en étant présente le plus possible, que la FAPI peut jouer aussi un rôle de

veilleur, en étant en alerte sur des patrimoines en danger et en apportant aide et conseil auprès de bénévoles qui n'ont pas toujours toutes les clés pour résoudre des problèmes patrimoniaux. Ex. : le tableau de St Maximin.

➤ **Ensuite, ses missions pour promouvoir et valoriser :**

C'est pour répondre encore mieux à ses missions que le site internet de la FAPI a été entièrement repensé durant l'été dernier. Yves de Bossoreille, vice-président chargé du site internet et de la communication, a fait un gros travail pour à la fois rendre le site plus complet et à la fois le rendre plus efficace. Sa lecture sur les smartphones a été rendue possible et c'est une application tout à fait utile à l'heure actuelle.

Valoriser c'est aussi l'agenda qui vous est ouvert sur le site pour faire paraître toutes vos manifestations. L'envoi de la Lettre de la FAPI, tous les mois, à plus de 1 400 adresses mail, sert bien entendu la promotion de la FAPI mais surtout celle de toutes les associations patrimoniales. Je crois savoir que cette Lettre est attendue, qu'elle est lue et que de plus en plus de personnes s'y abonnent pour, tout simplement, être informées de ce qui se passe dans le patrimoine en Isère et dans la région. N'hésitez donc pas à nous communiquer avant la fin de chaque mois toutes vos dates pour le mois suivant et n'hésitez pas à vous abonner ! N'hésitez pas non plus à nous signaler vos changements d'adresse mail !

N'hésitez pas non plus à nous communiquer tout changement à l'intérieur de vos associations : nom du président, n° de téléphone, site etc... Le site de la FAPI est très bien référencé dans les moteurs de recherche, Google ou autres. La preuve en est que certaines « petites » associations qui disposent de leur propre site ne sont bien référencées sur le web que depuis leur présence sur le site de la FAPI. En s'adaptant à l'évolution des technologies, la FAPI et ses associations se maintiendront une bonne visibilité sur internet.

Promouvoir et valoriser c'est aussi ne pas hésiter à relayer sur le net les campagnes de défense de tel ou tel patrimoine : récemment nous avons mis en ligne une pétition pour sauver le Musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon, des collections exceptionnelles en danger. Je crois, que depuis, le nombre de personnes ayant signé la pétition est devenu très important et que les choses vont bouger. Il en est de même pour la collection d'informatique la plus importante d'Europe à Grenoble avec l'article « Les collections d'ACONIT sont en danger ».

Promouvoir et valoriser c'est aussi vous faire part du lancement du prix de Patrimoine Aurhalpin, du prix des Maisons Paysannes de France etc..., d'afficher le programme départemental des Journées Européennes du Patrimoine. La FAPI n'est pas repliée sur elle-même : elle accueille avec plaisir toute information venant de vous, du département, de la région et elle redistribue cette information tout aussi largement vers l'extérieur.

➤ **Enfin, deux verbes qui n'ont pas encore été utilisés : Rassembler et publier.**

Ces deux verbes sont à rattacher à l'Inventaire participatif des bornes et panneaux indicateurs du département de l'Isère qui constitue un réel rassemblement autour d'un projet commun. En effet, cet inventaire lancé en mai 2014 a permis de rassembler un certain nombre de personnes de la FAPI en créant un groupe « bornes » et a permis également de rassembler des personnes de tous horizons sur le département qui se sont prêtées au jeu de l'inventaire. A ce jour, ce sont plus de 700 bornes qui ont été inventoriées. Yves va vous en parler et vous donnera des informations sur la suite que nous voulons donner à cette vaste entreprise, ce qui illustrera le verbe « publier »...

Point d'étape bornes en mars 2016 par Yves de Bossoreille :

De mai 2014 à aujourd'hui nous avons reçu 710 contributions correspondant à 652 bornes et panneaux indicateurs... Merci à tous les contributeurs. Nous recevons encore régulièrement quelques contributions et nous sommes encore en mesure de les prendre en compte.

Le travail de classement et de qualification des bornes est très avancé, mais il reste quelques inconnues pour lesquelles nos recherches n'ont pas encore abouti (et n'aboutiront peut-être pas).

Maintenant, après avoir bien fait travailler les contributeurs, nous en sommes au travail de restitution, et là nous patinons un peu. En effet, si nous voulions publier un simple catalogue des bornes et panneaux indicateurs, l'affaire serait simple et presque terminée. Mais notre objectif est de faire beaucoup plus : inscrire toutes ces bornes et panneaux indicateurs dans l'histoire de notre territoire. Pour cela, nous recherchons un parrain susceptible de nous encadrer et d'apporter une caution scientifique à nos travaux. L'objectif que nous fixons : une publication en 2017 et peut-être aussi d'autres formes de restitution : exposition, diaporama, etc.

Nombre d'adhérents : associations : 85
Membres associés : 25

La FAPI c'est une équipe :

- Le bureau s'est réuni cinq fois en 2015.
- Le CA s'est réuni 3 fois en 2015.

- **Le bureau** était composé, en 2015, de :

Geneviève Balestrieri, Présidente
Gérard Albalat, membre du bureau
Yves de Bossoreille, vice-président chargé du site internet et de la communication
Nadia Crouzet, vice-présidente chargée des Rendez-vous du Patrimoine
Michel Desmaris, membre du bureau
Denise Grosjean, trésorière
Marylène Marchand, membre du bureau, secrétariat
Philippe Seigle, membre du bureau chargé du Label Patrimoine en Isère

- **Le Conseil d'Administration** était composé, en 2015, de :

Gérard Albalat, Association pour la sauvegarde du patrimoine des Abrets
Jean Baccard, Les Amis de Bayard
Geneviève Balestrieri, Présidente
Yves de Bossoreille, Membre associé
François Capéran, Les Amis du Vieux Saint-André
Nadia Crouzet, Les Amis de la Galicière
Michel Desmaris, Les Raisonners de pierre
Denise Grosjean, trésorière
Marylène Marchand, Venon, Paysage et Patrimoine
Patrice Nicolet, Membre associé
Brigitte Riboreau, Membre associé
Alain Robert, La Fondation du Patrimoine
Philippe Seigle, Gens de Barbarin
Jean-Luc Troussier, Les Amis des Moulins de l'Isère
Patrick Vallier, Theys Patrimoine
Marie-Thérèse Vincent, Richesse et Histoire du Patrimoine Varçois

Des liens très étroits avec nos partenaires :

- Quels sont-ils ?
 - Avec le département
 - Avec la Région
 - Avec la Fondation du Patrimoine (liste des souscriptions sur le site de la FAPI)
 - Plus récemment avec la ville de Grenoble
- Reconnaissance de la part du Département, travail en lien avec la Direction du Patrimoine Culturel (bornes, formation, Rendez-vous du patrimoine, conseils.....)
- Reconnaissance de la part de la Région : Patrimoine Aurhalpin pour la promotion de la FAPI, échanges avec Patrimoine des Pays de l'Ain, « modèle » de fédération pour d'autres comme le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie.....
- Reconnaissance de la FAPI sur la ville de Grenoble sur les dossiers en cours : Label ville d'art et d'histoire, dossier de la Tour Perret, veille patrimoniale (L'Abbaye, l'Olympisme...)
- Travail avec la Fondation du Patrimoine (cf. texte d'Alain Robert).

Projets de la FAPI pour 2016 :

- Poursuivre le travail sur l'inventaire des bornes
- Poursuivre le travail sur la communication : refaire les flyers de présentation de la FAPI
- S'organiser mieux dans le suivi des adhésions et des fichiers

Quels enjeux pour l'avenir ?

- Une maison du patrimoine à Grenoble ou dans l'Isère ???
- La défense du patrimoine : **une activité militante ?**

Projet de loi : Liberté de création, architecture, et patrimoine

Par le présent projet de loi, le Gouvernement entend conforter le service public de la culture, tout en refondant l'intervention publique.

Le projet de loi est concentré autour de quatre priorités fortes :

- *La libre création des œuvres et la libre programmation des spectacles...*
- *Les nouveaux usages numériques, avec les filières musicales et cinématographiques ...*
- **Les patrimoines** : *le projet de loi consacre pour la première fois dans le droit français la gestion des biens classés patrimoine mondial de l'Unesco. Il simplifie également les différents types d'espaces protégés en substituant un label unique à trois appellations : celui de **Cité historique**. Il ambitionne également de renforcer l'efficacité de la politique de l'archéologie, notamment préventive, et la légitimité de la protection du patrimoine archéologique.*
- *Le projet de loi énonce enfin une ambition nouvelle pour **l'architecture**, en rappelant l'enjeu de la qualité architecturale, qui constitue le cadre de vie des Français.*

Le titre II, intitulé Dispositions relatives au patrimoine culturel et à la promotion de l'architecture comporte 3 chapitres.

Le chapitre 1er (articles 18 et 19) tend à renforcer la protection et à améliorer la diffusion du patrimoine culturel. L'une des mesures de ce chapitre consiste à consacrer dans la loi les fonds régionaux d'art contemporain (art 18).

Le chapitre 2 (article 20) réforme le régime juridique des biens archéologiques et des instruments de la politique scientifique archéologique.

Le chapitre 3 (articles 21 à 27) vise à valoriser les territoires par la modernisation du droit du patrimoine et la promotion de la qualité architecturale. Le Gouvernement propose notamment de réformer les instances consultatives nationales et locales du patrimoine (art 23). Il propose également des dispositions relatives à l'outre-mer (art 27).

Fin : Restons optimistes ! Si on se passionne tous pour le patrimoine c'est parce qu'on aime ce qui est beau : superbe photo de Mens sous la neige et citation de Jack Lang !

« Nous avons besoin de beauté, un besoin viscéral, primaire. Existentiel, oserai-je dire. Ces édifices qui ont traversé le temps nous arrachent à notre condition de mortels. La beauté subjugué, elle résiste à la course effrénée de la vie. La beauté arrête l'homme pressé... » Jack Lang, septembre 2014

Bilan financier 2015 et Budget prévisionnel 2016 : présentation par Denise

Nouveaux administrateurs : tableau de ceux qui sont renouvelés en 2016 + 2 entrées : Jean-Michel Py et Marie-Paule Robin.

Après l'AG, réunion des administrateurs pour **élection du nouveau bureau** :

Propositions = Présidente : Geneviève

Vice-présidents : Nadia Crouzet, Yves de Bossoreille

Trésorière : Denise Grosjean

Secrétaire : Marylène Marchand

Membres du bureau : Gérard Albalat
Michel Desmaris
Philippe Seigle

Faire entrer au bureau : Cécile Bouche
Patrice Nicolet

Questions diverses :

Présenter les trois visites de l'après-midi : Pierre Silvestre